

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD
MRC DE COATICOOK**

SÉANCE ORDINAIRE DU HUIT JUILLET DEUX MILLE DIX-NEUF

À la séance ordinaire du conseil municipal d’East Hereford tenue à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église, East Hereford, le huitième jour de juillet deux mille dix-neuf, étant la 71^{ème} assemblée ordinaire de la cent soixante-et-unième session.

Étaient présents	Mmes	Marie-Ève Breton, mairesse Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	M.	Normand Roy, conseiller poste 2
	M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
	Mmes	Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4 Linda McDuff, conseillère poste 5
	Mme	Caroline Lemire, conseillère poste 6

Ouverture de l’assemblée

L’assemblée est ouverte à 19h00 par la mairesse Marie-Ève Breton.

19-07-119 Adoption de l’ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

19-07-120 Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 3 juin 2019

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 3 juin 2019;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU de l’approuver tel que déposé, celui-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu’il contient.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Période de questions du public

Une citoyenne, bien qu’elle ne puisse être présente, a demandé que soit rappelé au conseil le règlement sur les nuisances.

DÉCISIONS

19-07-121 Don annuel maison Aube-Lumière

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité contribue à la campagne de financement de la Maison Aube-Lumière, pour un montant de 50.00\$;
- 2) d'engager le crédit de 50.00\$ pour cette campagne de financement, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-122 Don annuel fondation du CHU

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité contribue à la campagne de financement de la fondation du CHU pour un montant de 50.00\$;
- 2) d'engager le crédit de 50.00\$ pour cette campagne de financement, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-123 Embauche d'un nouveau directeur-général

ATTENDU que le poste de directeur général et secrétaire-trésorier était vacant suite à la démission de madame Janik Branchaud.

ATTENDU que le comité de sélection du nouveau directeur général en a fait la recommandation au conseil.

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) que monsieur François Lessard soit nommé au poste de directeur général et secrétaire-trésorier;
- 2) qu'il entre en fonction en date du 29 juillet 2019 selon les termes de l'entente d'embauche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-124 Plan d'action 2020-2024 de la politique familiale et des aînés

ATTENDU que la municipalité doit se doter d'une politique familiale et des aînés.

ATTENDU que le but de la politique est d'attirer et de maintenir les jeunes familles et la rétention des aînés au sein de la communauté.

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU d'adopter le plan d'action 2020-2024 de la politique familiale et des aînés de la municipalité d'East Hereford, tel que déposée au conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-125 Souper Exposition Vallée de la Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) d'autoriser l'achat d'une table pour 8 personnes à l'occasion du souper de l'exposition Vallée de la Coaticook du 1 août 2019;
- 2) d'engager le crédit de 350.00\$ pour cette activité, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de l'inscription par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-126 Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE)

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports a renouvelé son *Programme d'aide à la voie locale*;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite améliorer son réseau mais que les sommes à investir nécessitent une aide gouvernementale;

ATTENDU que la Municipalité prévoit les travaux sur les chemins suivants:

Chemin Beloin : bordure, accotement, drainage;

Chemin Ellingwood : accotement, bordure, drainage;

Chemin de la rivière: ajout de glissières de sécurité;

Chemin Houle : accotement, bordure, drainage ;

Chemin Bolton : amélioration de la chaussée ;

Chemin des Côtes : profilage des fossés, remplacement de ponceaux, amélioration de la chaussée;

Rue de la confédération : amélioration de la chaussée;

Rue Saint-Henri : amélioration de la chaussée;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Benoit Lavoie, appuyée par la conseillère Caroline Lemire, résolu QUE :

Une demande d'aide financière de 54 000\$ soit adressée à notre députée, Madame Geneviève Hébert, pour les travaux ci-haut décrits.

Une copie de cette résolution soit adressée à notre député.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-127 Formation nouveau DG avec infotech

ATTENDU que le logiciel Sygem est essentiel à l'administration de la municipalité.

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU de requérir les services d'infotech pour offrir à François Lessard une formation du logiciel Sygem sur 2 jours qui aura lieu les 15 et 21 août 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-128 Permis camping temporaire - tournoi à Rosco

ATTENDU que le tournoi à Rosco attire beaucoup de participants de l'extérieur;

ATTENDU que l'offre d'hébergement risque de ne pas suffire à la demande;

ATTENDU qu'il est primordial que tous les participants à cet événement retournent à leur domicile en toute sécurité;

ATTENDU que les organisateurs remettent à la municipalité 50% des fonds amassés par ledit camping.

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU d'accorder un permis de camping temporaire aux organisateurs du tournoi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-129 Service de consultation et de formation – Janik Branchaud

ATTENDU que le nouveau directeur général entrera en fonction à compter du 29 juillet, soit 3 semaines après la fin d'emploi de Madame Branchaud.

ATTENDU que le nouveau directeur général aura besoin d'accompagnement dans le transfert des dossiers.

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

1) d'accorder à madame Janik Branchaud une rémunération de 45\$ de l'heure, incluant les déplacements pour services de consultation et de formation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-130 Servitude terrain de l'Église

ATTENDU qu'une transaction immobilière a eu lieu sur notre territoire dans les derniers mois;

ATTENDU que le notaire ayant instrumenté la transaction s'est aperçu qu'un tuyau d'alimentation en eau potable passait sur l'un de nos terrains et ce, depuis

plusieurs années;

ATTENDU que le nouveau propriétaire aimerait régulariser la situation par la création d'une servitude de passage de tuyau d'aqueduc;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité accorde une servitude à Josée Denis et Martin Joseph Junior, propriétaire du lot 5 486 496 du cadastre du Québec, contre le lot 6 298 332;
- 2) que Madame Marie-Ève Breton, mairesse et monsieur François Lessard, directeur général soient et ils sont par les présentes autorisés à signer l'acte de servitude pour et au nom de la municipalité

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-131 Permis de camping temporaire – Festivallez-y Jean Davignon

ATTENDU que le Festivallez-y Jean Davignon attire beaucoup de participants de l'extérieur.

ATTENDU que l'offre d'hébergement risque de ne pas suffire à la demande.

ATTENDU que les organisateurs s'engagent à remettre à la municipalité 50% des fonds amassés par ledit camping.

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU d'accorder un permis de camping temporaire aux organisateurs du festival.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-132 Pancarte camping interdit

ATTENDU que la municipalité interdit le camping sur son territoire, par règlement;

ATTENDU que les visiteurs ignorent cette réglementation

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité se procure des affiches « camping interdit » et que ces affiches soient installées aux endroits appropriés

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-133 Location du sous-sol de l'église

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

- 1) que le montant pour la location du sous-sol de l'église soit fixé à 325.00\$ si les locataires s'engagent à y faire le ménage;
- 2) que le montant pour la location du sous-sol de l'église soit fixé à 400.00\$ sans obligation quant au ménage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-134 Location de tables et de chaises

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) que le montant pour la location des tables appartenant à la municipalité soit fixé à 5.00\$ par table;
- 2) que le montant pour la location des chaises appartenant à la municipalité soit fixé à 1.00\$ par chaise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS

Mairesse – Marie-Ève Breton

Madame Breton félicite madame Gauthier Arbour pour l'organisation de la fête des voisins.

L'inauguration médiatique de l'Indian Stream a eu lieu le 14 juin.

L'achat de l'église est maintenant officiel, une consultation publique est à venir. Il y aura une autre consultation publique à venir au sujet de la fusion de l'administration de 2 municipalités. Le gouvernement s'implique financièrement dans ce type de projet.

Environnement et Culture (Nicole Bouchard)

Rien à signaler.

Développement local, régional et touristique

Rien à signaler.

Église (Normand Roy)

Une activité de financement aura lieu le 8 septembre 2019, sous la forme d'un méchoui.

Réseau routier (Benoit Lavoie)

Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

La fête des voisins a eu lieu le 22 juin et ce fut une belle réussite.

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Rien à signaler

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

On ferme une cellule à la régie, en conséquence, il y aura moins de compost disponible pour le public.

Loisirs (Caroline Lemire)

L'équipe est fatiguée et très occupée pour le raid. Pas de nouvelles annonces pour le moment.

CORRESPONDANCE

19-07-135 Correspondance aux archives

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- Ristourne MMQ modifiée
- Rapport d'activités Foret hereford
- TECQ2019-2023 655 000.00\$
- Vidange de fosses septiques du 15 au 26 juillet
- MMQ couverture de risque

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOTES ET QUESTIONS DIVERSES

FINANCES

19-07-136 Rapport financier au 30 juin 2019

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 30 juin 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	473 283.80	17 689,47
Déboursé de juin	76 189.62	
Revenus de juin	72 969.78	18.52
Chèques en circulation	520.00	
Solde à la Caisse	470 583.93	
Solde réel	470 063.96	17 713.76

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-07-137 Présentation des comptes au 30 juin 2019

Ayant tous pris connaissance des comptes payés et à payer au 30 juin 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoît Lavoie

IL EST RÉSOLU que ce conseil approuve les dépenses présentées par la secrétaire-trésorière et en autorise le paiement pour un montant total de 317 890.41 \$ et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elle, sous réserve des crédits disponibles. De plus, le conseil entérine la liste des paiement émis en juin 2019, pour un montant total de 66 221.24 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DISPOSITIONS FINALES

19-07-138 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU
que la séance ordinaire soit levée à 21h10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

Janik Branchaud, sec.-trésorière

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
